

**Hervé Gicquel**  
**Maire de Charenton-le-Pont**  
**Vice-Président du Conseil départemental du Val-de-Marne**

Marié, Hervé Gicquel vit dans le quartier Liberté à Charenton-le-Pont, ville où sa famille est installée depuis de nombreuses années.

Après avoir été l'assistant parlementaire d'Alain Griotteray, il entre au Conseil municipal de Charenton-le-Pont à l'âge de 26 ans. À seulement 32 ans, il devient Premier adjoint chargé des finances, des ressources humaines et des moyens généraux, fonction qu'il exerce jusqu'en mai 2016, date de son élection comme Maire.

En 2015, à l'occasion des élections départementales, les électeurs lui accordent leur confiance et l'élisent Conseiller départemental du Val-de-Marne pour le canton regroupant Charenton-le-Pont, Saint-Maurice, Joinville-le-Pont et Nogent-sur-Marne. Il siège également au Conseil métropolitain ainsi qu'au Conseil du Territoire ParisEstMarne&Bois.

Passionné par l'action publique et les débats de société, il consacre depuis plusieurs décennies son engagement politique local au service des Charentonnais.

Définir une stratégie budgétaire ambitieuse et responsable, accompagner les projets d'investissement, être à l'écoute des habitants — notamment des plus fragiles —, défendre les intérêts de la ville, améliorer la qualité des services publics et du cadre de vie, protéger l'environnement et renforcer l'attractivité économique du territoire constituent les axes majeurs de son action municipale.

Très attaché à la culture, il consacre également son temps libre à ses proches, à ses amis ainsi qu'aux arts sous toutes leurs formes : littérature, musique, théâtre et arts plastiques. Amateur de voyages en France comme à l'étranger, il apprécie particulièrement la découverte du patrimoine, de l'histoire et des cultures.

Engagé en faveur du sport, de l'environnement et du tissu associatif — notamment caritatif —, il défend avec conviction les valeurs de fraternité, de solidarité et de vivre-ensemble, qu'il considère comme essentielles à la cohésion de la ville.

Attaché aux valeurs familiales et humanistes, profondément soucieux du bien commun, Hervé Gicquel place son engagement au service des habitants dans la continuité de l'action menée aux côtés de ses prédécesseurs, puis dans l'exercice de ses fonctions de Maire.

En mars 2020, la liste « Charenton Demain » qu'il conduisait obtient 56,21 % des suffrages dès le premier tour des élections municipales. Le 27 mai 2020, dans le contexte inédit de la crise sanitaire liée à la COVID-19, il est réélu Maire de Charenton-le-Pont.

Le 27 juin 2021, il est également réélu Conseiller départemental au sein de la majorité départementale et devient 5e Vice-Président du Conseil départemental du Val-de-Marne, en charge des finances.

Le 15 mars 2026, la liste « Charenton Demain », conduite par Hervé Gicquel, arrive largement en tête des suffrages avec 59,62 % des voix, obtenant 29 des 35 sièges du Conseil municipal. Il est réélu Maire lors de la première séance du Conseil municipal de la mandature, tenue le 20 mars 2026.